

# **“LA POLITIQUE DES BANDES”**

## **QUESTIONS DE MÉTHODE**

PAR

Gérard MAUGER

Directeur de recherches au CNRS  
“Cultures et Sociétés Urbaines” (UPR CNRS 267)

### **I - “LA POLITIQUE DES BANDES”**

L'ensemble de pratiques caractéristiques du monde des bandes (*i. e.* les affrontements entre bandes ou avec la police, le vandalisme, les tags, les rodéos, les pillages, etc.)<sup>1</sup>, sans autre “marque juridiquement déposée” que “délinquantes”, mais néanmoins susceptibles d’être labellisées “politiques” (ainsi la presse parle-t-elle parfois d’“émeutes” à leur propos)<sup>2</sup>, relève-t-il du registre des “formes non-conventionnelles d’action politique” telles que les définit le Groupe de travail du CURAPP (“*l’action politique non-conventionnelle est une action politique directe*”<sup>3</sup>) ? Si ces pratiques sont souvent spectaculaires et propres à susciter, à vrai dire, plutôt la réprobation, voire l’indignation, que l’émotion et, de ce fait, la médiatisation, sans pour autant

---

1. Sur ce sujet, cf. un ensemble de travaux antérieurs sur lesquels s’appuient ces quelques réflexions : Mauger (G.) et F. Poliak (C.), “Les loubards”, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 50, novembre 1983, pp. 49-67 ; Mauger (G.), “Les bandes”, in : *Dictionnaire des Loisirs*, Paris, Letouzey et Ané, 1990 ; “Bandes de jeunes” et “Délinquance juvénile”, in : *Dictionnaire encyclopédique de l’éducation et de la formation*, Paris, Editions Nathan, 1994, pp. 102-105 et pp. 237-239 ; “Le monde des bandes”, *Neuropsychiatrie de l’enfance et de l’adolescence*, 43ème année, n° 3, mars 1995, pp. 99-102.

2. Cf. Champagne (P.), “La vision médiatique”, in : Bourdieu (P.) (dir.), *La misère du monde*, Paris, Editions du Seuil, 1993, pp. 61-79.

3. *i.e.* sans médiation des institutions politiques de la démocratie représentative [in : “La politique hors champ (politique) : actions politiques non-conventionnelles et usages non-conventionnels du politique”, ronéo, 19 pages].

l’avoir toujours recherchée, peut-on décrire les bandes, dans les termes qu’emploie Dominique Marchetti à propos d’*Act Up*, comme “des associations pour médias capables de produire des événements pour journalistes”<sup>4</sup> ? Peut-on les inscrire dans le répertoire de “ces actions concertées ou non visant à modifier ou transformer, voire subvertir (les relations de pouvoir)”<sup>5</sup> ? Peut-on, sans abus de langage, faire des ressortissants du monde des bandes, très faiblement dotés en capital politique, “des petits producteurs politiques indépendants”, des “promoteurs de problèmes et de solutions politiques, participant à la redéfinition de représentations politiques” ? Peut-on créditer leurs pratiques de “l’intention” de “faire accéder à l’existence politique un groupe et/ou une cause”, de “subvertir les relations de pouvoir”<sup>6</sup> ?

Si l’on tente de les situer par rapport aux classements suggérés par le Groupe de travail du CURAPP — actions “collectives / isolées”, “violentes / symboliques”, “préméditées / spontanées”, “illégal / légales”, “recrutant en bas / en haut de l’échelle sociale” — “les actions politiques non-conventionnelles des bandes” (“la politique des bandes”) se situent “en bas de l’échelle sociale”, elles sont plutôt “illégal” (qu’il s’agisse de violences physiques contre les biens — vandalisme — ou contre les personnes - coups et blessures), “violentes” (étant entendu que dans cette violence physique, entre toujours une part de violence symbolique : injures et menaces) et le plus souvent “collectives” (mais parfois aussi isolées) et “spontanées” (mais parfois aussi plus ou moins concertées). Par ailleurs, on ne peut nier que “le monde des bandes” ait effectivement contribué à porter sur la place publique le problème dit “des banlieues”, ne serait-ce que dans la mesure où les déploiements de violence physique (en particulier contre la police) portent directement atteinte au monopole étatique de la coercition<sup>7</sup>.

## II - LES LUTTES SYMBOLIQUES POUR LE LABEL “POLITIQUE”

En fait, la difficulté réside toute entière dans l’exégèse de ces pratiques, à commencer par l’attribution du label “politique” lui-même, *i.e.* l’attribution d’un sens — sinon d’une intention — politique<sup>8</sup>. Il y a une homologie évidente entre l’attribution du label politique et celle du label artistique<sup>9</sup> : il s’agit ici

4. Cf. l’intervention de Marchetti (D.), “Les conditions de réussite d’une mobilisation politique et médiatique : l’exemple du sida”, dans le cadre de la journée d’étude, *La Politique ailleurs*, Amiens, 23 juin 1995.

5. Pudal (B.), “Science politique : des objets canoniques revisités”, *Sociétés contemporaines*, n° 20, décembre 1994, pp. 5-10.

6. Toutes ces expressions sont empruntées au texte du groupe de travail du CURAPP, “La politique hors champ (politique) : actions politiques non-conventionnelles et usages non-conventionnels du politique”, art. cit.

7. Sur ce sujet, cf. en particulier, Mauger (G.), “Le monde des bandes”, art. cit.

8. Sur ce sujet, cf. Mauger (G.) et F. Poliak (C.), “La politique des bandes”, *Politix*, n° 14, 2<sup>e</sup> trimestre 1991, pp. 27-43.

9. Cf. Bourdieu (P.), “Le champ littéraire”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 9, 1991, pp. 3-46.

d'étudier le travail de qualification ou de disqualification politique de ces pratiques, la conversion du "politique" en "droit commun" ou celle, inverse, du "droit commun" en "politique", du pugilat en lutte de classes, du pillage en "récupération" (cf. "la reprise individuelle" des anarchistes du début du siècle), des tags en art décoratif, etc. Dans ces luttes symboliques interviennent d'abord "les professionnels de la politique" (divisés entre "récupération", i.e. attribution du label et dénonciation de "l'exercice illégal de la politique"), les journalistes (susceptibles eux aussi de légitimer ou d'invalider "la politique des bandes"<sup>10</sup>) et l'appareil judiciaire (qui peut être amené à se prononcer sur la qualification "politique" des infractions, étant entendu qu'il n'existe pas de codification des "mobiles politiques"). Quant aux sociologues, ils sont inévitablement pris dans ces luttes symboliques de labellisation et, quoi qu'ils fassent, parties prenantes dans ce procès médiatico-politique et parfois juridique, dont l'enjeu est la qualification de ces pratiques.

D'un point de vue scientifique, il s'agit de l'interrogation sociologique classique sur le sens des pratiques étudiées ("populaires" dans le cas présent).

D'un point de vue politico-moral, les prises de positions se distribuent par rapport à deux pôles : stigmatisation, disqualification, à l'un, réhabilitation, qualification ("politique"), à l'autre.

D'un point de vue épistémologique, à "l'objectivisme" (sociologique ou psychologique) qui conduit à déposséder le sujet "aliéné", socialement ou psychiquement, du sens de ses pratiques, s'oppose "le subjectivisme" qui revendique pour "le sujet" "la responsabilité morale" de ses actes ("rébellion" pour les uns, "immoralité" pour les autres)<sup>11</sup>.

La stigmatisation politico-morale peut se fonder sur un point de vue objectiviste en refusant tout sens politique à des pratiques d'agents socialement ou psychiquement "aliénés" ("les casseurs"), ou sur un point de vue subjectiviste en conférant à ces pratiques un sens ("délinquant") et aux agents des intentions qui n'ont rien de "politiques" ("la racaille"). Symétriquement, l'habilitation de "la politique des bandes" peut se fonder soit sur un point de vue subjectiviste en prêtant des intentions politiques aux agents ("la révolte"), soit, à l'inverse, dans une perspective objectiviste, en revendiquant "les circonstances atténuantes" pour les agents (la violence comme expression "sauvage" du désespoir) et l'interprétation "politique" de pratiques ("symptômes d'un mal être") dont le sens profond échappe aux agents.

10. Cf. Champagne (P.), "La vision médiatique", art. cit.

11. Sur l'opposition récurrente "objectivisme" / "subjectivisme", cf. Bourdieu (P.), Chamboredon (J.-C.), Passeron (J.-C.), *Le métier de sociologue*, Paris, EPHE, Mouton/Bordas, 1968.

Ainsi posé, le problème de “la politique des bandes” — *i. e.* de l’attribution d’un sens “politique” aux pratiques regroupées sous ce label — semble devoir se réduire à celui des présupposés éthiques, politiques et épistémologiques engagés dans l’enquête : étant entendu que, dans l’enquête, ce ne sont pas seulement les enquêteurs (journalistes, magistrats, sociologues, etc.) qui sont susceptibles d’adopter tel ou tel point de vue politico-moral, d’une part, épistémologique, d’autre part, mais aussi les enquêtés en fonction, entre autres facteurs, de la représentation qu’ils se font du point de vue de l’enquêteur sur leurs pratiques (stigmatisation/habilitation)<sup>12</sup>.

Comment sortir de cette impasse ? La recherche d’une solution passe par l’effort d’objectivation du rapport à l’objet, le dépassement de l’opposition canonique entre objectivisme et subjectivisme, l’analyse méthodique de la situation d’enquête et de son évolution et la tentative de rapporter systématiquement les discours des enquêtés (et en particulier le sens qu’ils attribuent aux pratiques étudiées) aux conditions de leur énonciation et aux propriétés sociales des enquêtés (trajectoires et capitaux).

### III - RÉFRACTAIRES ET CONVERTIBLES

Les enquêtes sur lesquelles je m’appuie ici<sup>13</sup> ont montré la pluralité et la variabilité (d’un enquêté à l’autre, d’un moment à l’autre de l’enquête) du sens conféré aux pratiques étudiées. Les descriptions de ces pratiques dans les récits faits ou les réponses données à l’enquêteur s’apparentent à quatre registres : “les échauffourées” (dans cette perspective, la participation aux manifestations s’inscrit dans une logique guerrière), “les conquêtes” (de femmes, de territoires, de ressources culturelles, etc.), “le carnaval” (il s’agit alors d’une inversion exceptionnelle de la vie ordinaire : c’est “le monde à l’envers”) et “l’indignation” (conception “affective” de la politique, où l’*ethos* incorporé se traduit en *praxis* corporelle, où une réaction corporelle — “les boules” — appelle une réaction corporelle — “les coups”).

Outre ce que ces discours et leurs variations doivent à la situation d’enquête, l’enquête a mis en évidence le caractère discriminant du capital culturel mobilisable par les enquêtés et fait apparaître “un pôle guerrier” (celui des plus démunis de ressources culturelles) et “un pôle militant” (celui de “la bonne volonté culturelle”)<sup>14</sup>. La partition entre “réfractaires” et “convertibles” à la politique dépend des capacités différentielles de réception et

12. Cf. Mauger (G.), “Enquêter en milieu populaire”, *Genèses*, n° 6, décembre 1991, pp. 31-43.

13. Cf. en particulier, Mauger (G.) et F. Poliak (C.), “La politique des bandes”, art. cit.

14. De façon plus générale, sur l’espace des styles de vie déviants des jeunes de milieu populaire, cf. Mauger (G.), “Espace des styles de vie déviants des jeunes de milieux populaires”, in : Baudelot (C.) et Mauger (G.) (dir.), *Jeunesses populaires. Les générations de la crise*, Paris, Editions L’Harmattan, 1994, pp. 347-384.

d'appropriation du discours politique, des aptitudes et intérêts différenciés à la conversion, de l'existence d'une offre d'encadrement politique (ou religieuse) du monde des bandes (de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, des anarchistes aux skinheads) susceptible de transformer le stigmaté en emblème, de convertir "le sauvage" en militant, etc.<sup>15</sup>

Il faudrait alors analyser dans chaque cas les formes spécifiques du travail d'inculcation politique (ou religieuse) : la traduction des appellations indigènes dans le lexique politique, l'attribution de "causes" et d'"effets" aux pratiques du monde des bandes, c'est-à-dire en définitive les mises en forme discursives d'un habitus spécifique<sup>16</sup>. Dans la mesure où ce travail symbolique est solidaire d'un encadrement politique (ou religieux) de la vie quotidienne (*Vergemeinschaftung* et *Versellgeschaftung* dans la terminologie wébérienne<sup>17</sup>), l'intériorisation de ce lexique, de ces rationalisations, engage souvent plus qu'un simple changement d'opinion<sup>18</sup>, confirmant ainsi l'illusion messianique que l'apparition du mot ("la prise de conscience") suffit à changer la chose...

---

15. Sur ce sujet, cf. Mauger (G.), "Les usages politiques du monde des bandes", in : *L'engagement politique : déclin ou mutation*, Pré-actes du colloque CEVIPOF-FNSP, Paris, 4-5-6 mars 1993, tome I, pp. 515-537.

16. En somme, il s'agirait de montrer "comment «l'esprit» vient à l'habitus”...

17. Sur ce sujet, cf. Hennis (W.), *La problématique de Max Weber*, Paris, P.U.F, 1996, pp. 14-69.

18. Sur ces processus de conversion, cf. Gaubert (C.), "Badauds, manifestants, casseurs. Formes de sociabilité, ethos de virilité et usages des manifestations", *Sociétés contemporaines*, n° 21, mars 1995, pp. 103-118.